



U CURDELIN

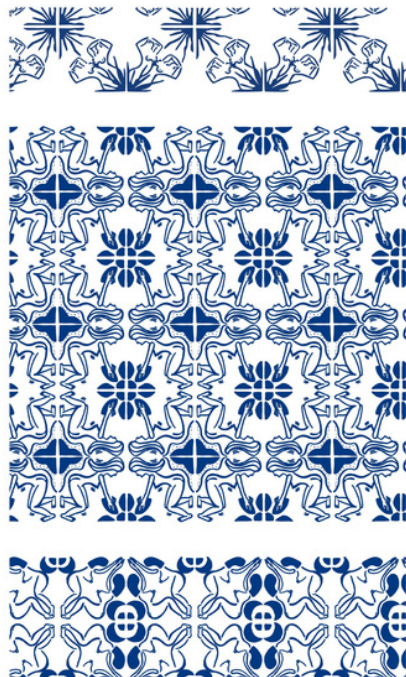
LE MAGAZINE DE L'UNION DES FEMMES MONÉGASQUES

SEPTEMBRE 2021 - N° 2 - UFM



ENTREVUE AU FÉMININ

ELIZABETH WESSEL - KARLA SUTRA - CALYPSO DE SIGALDI - VÉGA VÉNUSIE



POUR NOUS CONTACTER



www.ufm.mc



[Union.des.Femmes.Monegasques](https://www.facebook.com/Union.des.Femmes.Monegasques)



26, Quai Jean-Charles Rey



contact@ufm.mc



92 05 95 05



U Curdelin - Le magazine de l'Union des Femmes Monégasques

Directrice de la Publication : Véronique de Millo Terrazzani

Édité par : Union des Femmes Monégasques

Crédits photos :

- Couverture : Newday
- 2ème de Couverture : UFM
- Page 1 : Véronique de Millo Terrazzani
- Pages 2 et 3 : UFM
- Page 4 : S.A.R. la Princesse de Hanovre : Palais de Monaco - Gaetan Luci
- Pages 4, 5 et 6 : Claude Manzone
- Page 7 : Compagnie Florestan - Pino Giuseppe Tarantino
- Page 8 : Soroptimist
- Page 9 : Médiathèque de Monaco
- Pages 10, 11, 12, 13, 14 : Direction de la Communication
- Page 15 : Direction des Affaires Culturelles - Institut du Patrimoine
- Page 17 : UFM
- Pages 20 et 21 : Janine Pezzuoli

Comité de Rédaction :

Présidente Véronique de Millo Terrazzani,
Vice-Présidente Claude Manzone,
Secrétaire Générale Paula Spiliotis-Saquet,
Secrétaire Adjointe Corinne Lorenzi,
Trésorière Générale Olivia Rebuffel,
Trésorière Adjointe Dominique Salvo,
Conseillère Béatrice Fresko-Rolfo

Dépôt légal : septembre 2021

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Chère adhérente, Chère amie,

Tout d'abord, je voudrais vous remercier pour vos retours sur le premier numéro. J'ai été touchée par vos compliments et vos encouragements. Ce nouveau numéro s'est étoffé et je tiens à ce qu'il soit en évolution constante.

Chaque trimestre, une personnalité féminine monégasque sera mise à l'honneur. Je remercie sincèrement Céline Cottalorda d'avoir accepté de répondre à mes questions. Vous retrouverez, dans ce numéro, son interview accompagnée d'une présentation du Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes qu'elle dirige.

Etre une nouvelle présidente ne signifie pas oublier celles qui m'ont précédée. J'ai tenu à rappeler le travail accompli par notre chère Nicole pendant quelques décennies. Et, comment parler de Nicole sans évoquer Pierre qui nous a brutalement quitté en laissant un immense vide dans nos cœurs.

Vous représentez toutes la richesse et la force de notre association et je trouve que l'on ne parle pas assez de vous. Donc chaque trimestre, une adhérente sera mise à l'honneur en évoquant ses secrets, ses joies, ses peines. Pour cette toute première, Janine Pezzuoli a bien voulu nous parler un peu d'elle et de sa passion pour la musique. Je la remercie pour ce délicieux moment.

Le fondement historique de notre association est la cause des femmes et la défense de ses intérêts. Nous avons l'immense chance de vivre dans un pays où les femmes sont libres mais il reste, malgré tout, des domaines perfectibles. Le programme de cette fin d'année abordera :

- L'invisibilité des femmes à travers une exposition organisée au siège social pour la 26ème édition de la Journée du Patrimoine dont le thème, cette année, est "Femmes et Patrimoine".
- Le harcèlement avec un projet en collaboration avec l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales (Avip), Action Innocence et la Compagnie Florestan.

J'ai également souhaité lancer des groupes de travail pour aborder des sujets que nous désirons défendre avec des réunions prévues en octobre et en novembre sous la responsabilité de Béatrice Fresko Rolfo que je remercie pour son investissement.

Je n'oublie pas non plus nos activités traditionnelles. Il est temps de les reprendre, tout en respectant les prescriptions sanitaires bien entendu ! Vous trouverez toutes les informations à la fin de ce numéro.

... et comme disaient nos anciens : "Fà çe che devi, sücede çe che pò"

Véronique de Millo Terrazzani

RÉTROSPECTIVE D'UNE PRÉSIDENTENCE



Nicole Manzone-Saquet est, sans le moindre doute, une des présidentes qui a le plus marqué l'Union des Femmes Monégasques. Nous avons tenu à rendre hommage à son travail et à ses réalisations.

Elle a été élue pour la première fois au sein du Conseil d'Administration le 15 juin 1996. Elle débute par la fonction de Vice-Présidente de l'Association pendant que Paulette Cherici-Porello est nommée Présidente. Le 26 avril 1998, Paulette Cherici-Porello démissionne de la présidence et Nicole Manzone-Saquet la remplace. Elle sera systématiquement réélue Présidente jusqu'en décembre 2020.

Voici un extrait de ses réalisations et des sujets qu'elle a défendu :

- En 1998 :
 - Le respect de la Priorité d'emploi pour les monégasques
 - La transmission de la nationalité pour la mère naturalisée
 - Elle demande que les enfants de mère monégasque puissent percevoir les primes extra-légales. .
 - Elle demande la création d'un hôpital de jour pour les enfants malades dont les mères travaillent.
- En 2000, elle organise au Centre de Rencontres Internationales, une soirée-débat le thème de "l'emploi et ses priorités dans les secteurs public et privé.
- En 2002, elle propose des cours de langue monégasque pour les adhérentes.

- En 2004, elle obtient la ratification de l'entrée de l'UFM au Conseil International des Femmes (CIF - 25 octobre 2004) et au Centre Européen du Conseil International des Femmes (CECIF - 2 novembre 2004).
- Toujours en 2004, elle organise le 2ème Congrès sur la situation de la femme dans les Petits Etats Européens. Le thème : "Evolution de la Condition Féminine en Droit".
- En 2005, sensibilisée depuis longtemps aux problèmes du harcèlement, elle s'attelle à la cause des violences conjugales. Dans un article paru dans le Monaco Matin du 8 septembre 2005, elle demande un accueil pour les femmes victimes de violences qui sera mis en place à la Sureté Publique.
- En 2007 :
 - Elle organise du 25 au 30 avril l'Assemblée Générale du Centre Européen du Conseil des Femmes sur le thème des "violences domestiques".
 - Elle s'engage pour l'avortement thérapeutique en conduisant une pétition qui recueillera 826 signatures.
 - Elle soutient la proposition de loi n° 190 contre les violences domestiques.
- En 2008, elle prépare le cinquantenaire de l'Association.
- En 2011 et en 2013, elle coordonne les Assemblées Générales du CIF. En 2013, le thème est "La Femme en politique".
- En 2018, elle prépare le soixantenaire de l'association.
- Tout au long de ses mandats successifs, elle a également veillé à entretenir le lien social entre les adhérentes en organisant de nombreuses sorties et des voyages qui ont connu un franc succès.

Les adhérentes et le Conseil d'Administration la remercient pour son amitié, son investissement, son travail, son dévouement à la cause des femmes et lui souhaitent de profiter très longtemps d'un repos bien mérité.

Cara Nicole, u sai ben, a casa d'è Donne Munegasche è casa toa. Aiçi, sí da tü ... T'aspetamu !

HOMMAGE À PIERRE



Dire au revoir à un ami, n'est jamais un exercice aisé. En effet, comment faire cet adieu à celui qui a tant compté pour nous.

On pourrait penser quand on s'appelle "Union des Femmes Monégasques" que cette association est "juste" une histoire de femmes ... Il n'en est rien.

Nous aimons et nous apprécions les hommes et certains se sont tout particulièrement dévoués pour l'Association. Par définition, ils ne peuvent pas ou n'ont pas pu devenir des adhérents mais dans nos cœurs, ils sont bien plus que cela.

Pierre était bien plus qu'un "adhérent", Il nous a accompagnées, il nous a aidées pendant des décennies sans jamais rien demander.

Pierre c'était celui qui faisait toutes les courses, qui portait les boissons, qui préparait les lieux où nous vous avons reçus.

Pierre c'était celui qui allait chercher toutes les adhérentes qui ne pouvaient pas se déplacer.

Pierre c'était celui qui avait toujours un mot gentil pour chacune d'entre nous, un sourire, un compliment.

Pierre c'était celui qui nous serrait fort dans ses bras quand on ne se sentait pas bien.

Pierre c'était celui qui s'occupait de l'entretien du siège social et qui faisait tous les menus travaux.

Pierre était la bienveillance incarnée, la gentillesse.

Pierre était aussi le Président du Cantin Da Roca.

Et aussi, et surtout, le mari de Nicole.

Aucun mot ne saurait dire à quel point il nous manque, à quel point nous le pleurons, à quel point nous l'aimons.



EXPOSITION "ENTREVUE AU FÉMININ"

SOIRÉE PRIVÉE

La Maison de France organisait du 24 juin au 16 juillet, une exposition intitulée "Entrevue au Féminin" avec 4 artistes dont 2 monégasques : Calypso de Sigaldi, Élisabeth Wessel, Karla Sutra et Véga Vénusie.

Christophe Pisciotta, Président de l'Union des Français de Monaco, nous a gentiment proposé de privatiser la Maison de France, le mercredi 30 juin afin de nous permettre de passer un moment "entre nous".

La situation sanitaire nous a privées de rencontres pendant trop longtemps, cette opportunité de nous voir dans un cadre magnifique et dans le respect des consignes sanitaires était une bien belle occasion.

La soirée s'est merveilleusement déroulée. S.A.R. la Princesse de Hanovre, Présidente d'Honneur de l'Association nous a fait l'honneur et le plaisir de Sa présence. Nous avons pu admirer les œuvres exposées. Puis, nous nous sommes régalinges autour du buffet.

Un immense merci à M. et Mme Pisciotta, à Diane Blin pour son organisation parfaite et son infinie gentillesse, et bien sûr, aux artistes pour les émotions qu'elles nous ont données.

Voici quelques photos pour vous permettre de revivre cet agréable moment.



**S.A.R. la Princesse de Hanovre, notre Présidente d'Honneur,
en compagnie d'une partie du Conseil d'Administration**



Mesdames Danielle Merlino (Présidente de la Fédération des Groupements Français de Monaco), Calypso de Sigaldi (artiste), Elisabeth Wessel (artiste), Véga Vénusie (artiste), Laurence Dionigi (conférencière), Corinne Giordano Pisciotta (commissaire de l'exposition)

EXPOSITION "ENTREVUE AU FÉMININ"

SOIRÉE PRIVÉE



Un aperçu du délicieux buffet concocté avec amour par la maison Costa



Les adhérentes profitent de la soirée



EXPOSITION "ENTREVUE AU FÉMININ"

SOIRÉE PRIVÉE



Quelques unes des oeuvres exposées



NON AU HARCELEMENT !

Le harcèlement est une violence.

Le harcèlement est un agissement malveillant qui suppose une répétition.

Le harcèlement peut altérer la santé physique ou mentale.

Le harcèlement porte atteinte aux droits de la victime.

Le harcèlement peut être moral et porter sur la manière de vivre, sur le physique,
sur le sexe, sur le genre, sur la sexualité.

Le harcèlement peut être scolaire.

Le harcèlement peut être sexuel.

Le harcèlement peut avoir lieu au travail mais aussi dans la rue.

L'Union des Femmes Monégasques s'oppose à toutes les formes de harcèlement.

Nous nous sommes associées avec l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales (AVIP), Action Innocence et la Compagnie Florestan pour vous proposer une représentation afin de sensibiliser au HARCELEMENT et de montrer comment combattre ce fléau !

Venez nombreuses pour, vous aussi, dire non au harcèlement !



Théâtre des Variétés à Monaco

Les 13 novembre 2021 à 20h00



Action
Innocence
Monaco

@ime



AVIP Monaco



COUPS DE DE L'UFM

Les êtres humains sont ainsi faits que, bien souvent, ils sont prompts à râler, à critiquer ou à se plaindre mais, ils ont souvent tendance à oublier de dire ce qui va bien, "quand ça va bien".

A l'UFM, nous estimons, qu'il faut aussi parler des belles choses et cette rubrique y sera consacrée.

Pour débiter, nous avons des petits bijoux méconnus à Monaco comme

le site internet de la Médiathèque Municipale et ses pépites numériques

(bon, en écrivant ces lignes, nous entendons déjà les hurlements de cette chère Scià Rugna ! Nous voulons juste parler du site internet de la médiathèque). Ce site regorge d'informations et de bonnes nouvelles. Nous estimons qu'il gagnerait à être plus et mieux connu.

1ère bonne nouvelle : le tarif. Un abonnement valable 10 ans à la médiathèque coûte 20 € pour les particuliers et 10 € pour les retraités et les étudiants !

2ème bonne nouvelle : Cet abonnement permet d'emprunter **gratuitement** des livres, des livres-audio, des revues, des jeux, des CD et des DVD.

3ème bonne nouvelle : Cet abonnement vous permet également d'accéder **gratuitement** aux ressources numériques de la médiathèque c'est à dire :

- La possibilité pour les abonnés de lire tous les jours et **gratuitement** le **Monaco Matin**
- L'accès à la **Médiathèque Numérique Arte VOD** et la possibilité de voir **gratuitement** 10 vidéos par mois parmi les 6.793 films et documentaires.
- L'accès à la **Philharmonie de Paris** qui permet d'écouter plus de 50.000 références musicales en ligne toujours **gratuitement**.
- L'accès à des dizaines de magazines en ligne avec l'application **Cafeyn** (Le Point, L'Express, Tél 7 Jours, Closer, Lire Magazine, etc.)
- L'accès à 855 livres en ligne.
- L'accès à des dizaines de formations en ligne : langues étrangères (anglais, allemand, espagnol mais aussi la langue des signes), les bases de l'informatique, la musique, le code de la route, etc)

Dans le cadre du programme **Cultur'ELLES** de la Médiathèque (exposé à la page suivante, le **Soroptimist** organise une conférence qui se tiendra le

vendredi 29 octobre à la Bibliothèque Louis Notari à 18h30 heures.

L'avocate pénaliste Isabelle Steyer qui se bat depuis des décennies pour le droit des femmes et des enfants traitera

"De la violence physique à la violence psychologique".

Venez nombreuses



La Médiathèque, en partenariat avec le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes, consacre son programme de fin d'année aux femmes.

Nous vous invitons à assister à la présentation du programme

Espace Léo Ferré - mardi 28 septembre 2021 à 18h30

Pensez à réserver votre place en téléphonant au 93 15 29 40

La Médiathèque présente son programme *Cultur'ELLES*

suivi de
Noémie de Lattre
vous parle
des femmes



ESPACE LÉO FERRÉ



MARDI 28 SEPTEMBRE 2021 - 18H30

ÉVÈNEMENT

25 avenue Albert II

Entrée gratuite

sur réservation au +377 93 15 29 40

www.mediathèque.mc



**Mairie
de Monaco**

› ma ville au quotidien

RENCONTRE AVEC CÉLINE COTTALORDA



Bonjour Céline. Je vous remercie d'avoir accepté de vous livrer un petit peu pour permettre à nos adhérentes de mieux vous connaître et de nous présenter, ensuite, le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes.

Céline : Je vous remercie d'avoir pensé à moi.

Pour commencer, pourriez-vous nous parler de votre enfance ?

Je suis née et j'ai passé toute mon enfance à Monaco. Je suis la fille de Danielle et de Claude.

Mes grands-parents paternels sont arrivés à Monaco après la guerre et mon grand-père a servi le Prince Rainier puisqu'il était carabinier.

Du côté maternel, la famille Vajra était de la « Roca » comme on disait à l'époque. J'ai découvert des images d'archives où l'on voit mon arrière-grand-père remettre les clés de la ville au Prince Rainier lors de Son avènement.

J'imagine aisément votre émotion face à ces souvenirs. Vous avez donc étudié à Monaco ?

J'ai fait mes études au lycée Albert 1er, où ma mère enseignait l'allemand que j'ai étudié en première langue mais que je ne parle pas très bien, à son grand désespoir ! J'y ai fait toute ma scolarité puisqu'à l'époque le primaire, dit « petit lycée », se trouvait à l'emplacement de l'actuel Conseil National.

J'ai passé beaucoup de temps sur le Rocher où mes grands-parents maternels avaient la papeterie *L'Encrier* dans la rue basse. J'en garde de très bons souvenirs, surtout pour les bonbons que j'avais en libre accès !

Nos adhérentes vont vous envier ! Certaines, dont je fais partie, consacraient de substantielles parts de leur argent de poche pour ces friandises.

Et, après votre baccalauréat, dans quelle branche avez-vous poursuivi vos études ?

Ensuite j'ai fait des études de sciences économiques à l'université de Nice à Magnan, puis un DESS de marketing, spécialité études des marchés.

Pendant mes dernières années d'étudiante, j'avais un studio du côté de Fabron qui me permettait d'avoir mon indépendance.

A quoi rêviez-vous pendant vos études ? Quelles étaient vos envies ?

Comme beaucoup de jeunes, je n'étais pas très fixée sur ce que je voulais faire plus tard. C'est pour cela que j'ai fait des études assez généralistes.

A l'adolescence, comme j'étais assez cinéphile et que la mise en scène m'attirait beaucoup, je voulais devenir réalisatrice de films. Malheureusement je n'ai pas osé franchir le pas et me lancer dans cette voie artistique.

Je ne peux m'empêcher de penser que cela influence les campagnes que vous menez pour le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes. Je pense, tout particulièrement, à celle de novembre 2020 contre les violences faites aux femmes et reproduite après votre entretien.

RENCONTRE AVEC CÉLINE COTTALORDA

Parlez-nous de votre parcours professionnel ?

Mes premières expériences ont été à Monaco Telecom puis au Grimaldi Forum où j'ai travaillé dans le marketing et la communication.

Alors que mes deux parents ont fait leur carrière dans l'Administration, ce n'est qu'en 2004 que le service public m'a rattrapée, puisque je suis rentrée au Centre de presse. C'est d'ailleurs en partie lié à ma passion pour le cinéma et la télévision (je suis une enfant de la télé) puisque c'était l'occasion rêvée de m'occuper, notamment, d'une chaîne de télévision ! J'y suis restée cinq ans.

Ensuite j'ai travaillé à la Mairie pendant un an où j'ai pu mettre en place le service communication. C'est un très bon souvenir car c'est une petite administration très réactive et efficace.

Puis en 2010, le Ministre d'Etat de l'époque Michel Roger m'a proposé de travailler à ses côtés pour m'occuper de sa communication et faire le suivi de sa feuille de route. Cette expérience a énormément compté à la fois aux plans humain et professionnel.

Depuis 2016, je travaille au Secrétariat Général du Gouvernement. Après le départ de M. Roger, c'était l'occasion d'approfondir mes connaissances administratives et d'être moins centrée sur la communication.

C'est en 2018 que j'ai eu l'opportunité de prendre une nouvelle casquette, celle des droits des femmes. Honnêtement j'ai dû réfléchir à peu près 30 secondes avant d'accepter la proposition tellement c'était une évidence pour moi !

Il y a donc un grand écart entre vos études et vos fonctions, comment passe-t-on de l'un à l'autre ?

Comme beaucoup, mes études supérieures m'ont surtout « appris à apprendre » et m'ont donné un cadre de pensée. Le marketing et les études de marché sont encore présentes puisque dans mon travail actuel, il faut faire mais aussi savoir « vendre » ce que l'on fait et se baser notamment sur des études pour mettre en œuvre des nouvelles mesures.

Qu'aimez-vous dans vos fonctions actuelles ? Qu'est-ce qui les rend importantes pour vous ?

Ce poste m'offre l'opportunité extraordinaire de mettre en cohérence mes convictions personnelles et mon activité professionnelle. Même si au départ je n'avais jamais travaillé dans ce domaine, je me suis aperçue, un peu comme Monsieur Jourdain, que je faisais déjà des droits des femmes depuis longtemps sans le savoir !

Je vous remercie d'avoir accepté de partager un petit peu de vous avec nos adhérentes.

Je vous souhaite le meilleur pour l'avenir : pour vous et pour les réalisations du Comité.



COMITÉ
DROITS DES
FEMMES
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

ILLUSTRATION D'UNE CAMPAGNE DU COMITÉ



 **COMITÉ
DROITS DES
FEMMES**
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

**La violence
n'a pas sa **place**
dans nos vies.**

#violencesfemmesjagis

www.dfm.mc

26
Novembre 2020
18H

**JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION
DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES**

Conférence « La Justice face aux défis des violences intrafamiliales »
animée par Monsieur Robert GELLI, Secrétaire d'Etat à la Justice.
Auditorium du lycée technique et hôtelier de Monaco.
Entrée libre. Réservation obligatoire sur dfm@gouv.mc

Appelez le
0800 91 90 10

Appel anonyme et gratuit - 7J/7



Julie
développeuse
informatique

**Tout le monde
a sa **place** dans
le numérique**

#égalitéjagis

Évoluons ensemble.

www.dfm.mc

COMITÉ POUR LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DES FEMMES

Pourriez-vous nous expliquer les origines de la création du Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes ?

Le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes a été créé le 25 octobre 2018 par Ordonnance Souveraine. Il s'agit d'une entité gouvernementale dont les missions sont de coordonner, mettre en œuvre et évaluer les politiques nationales dans deux domaines : la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences et discriminations à l'égard des femmes. Il est instauré auprès du Ministre d'Etat et présidé par le Conseiller de gouvernement-Ministre pour les relations extérieures et la coopération.

Il est composé des représentants de la Direction des Services Judiciaires, des instances gouvernementales compétentes et d'un Délégué interministériel. Il associe également à ses travaux les entités institutionnelles monégasques ainsi que des associations (dont l'UFM) qui œuvrent pour les droits des femmes.

Ce Comité a été créé en conformité avec les recommandations des organismes de suivi internationaux en matière de droits des femmes mais il démontre surtout la volonté du Gouvernement de mettre au cœur de ses priorités la cause des femmes.

Pourriez-vous nous parler des avancées obtenues par le Comité ?

Depuis la création du Comité de nombreuses actions ont été prises notamment dans les domaines suivants :

- Mise en place d'un plan de formation pour l'accueil des victimes de violences.
- Publication et études en cours avec le concours de l'IMSEE sur :
 - Les violences à l'égard des femmes
 - La mesure des écarts de salaire
- Dépôt de projets de loi sur :
 - La réforme des dispositions relatives à l'incrimination des agressions sexuelles.
 - La suppression et la modification des dispositions obsolètes .
- Prévention :
 - Diffusion d'informations sur les dispositifs d'aide contre les violences conjugales.
 - Education à l'égalité notamment auprès des plus jeunes.
- Sensibilisation avec des campagnes de communication à l'occasion des journées internationales du 8 mars et du 25 novembre.

Quels sont vos objectifs ?

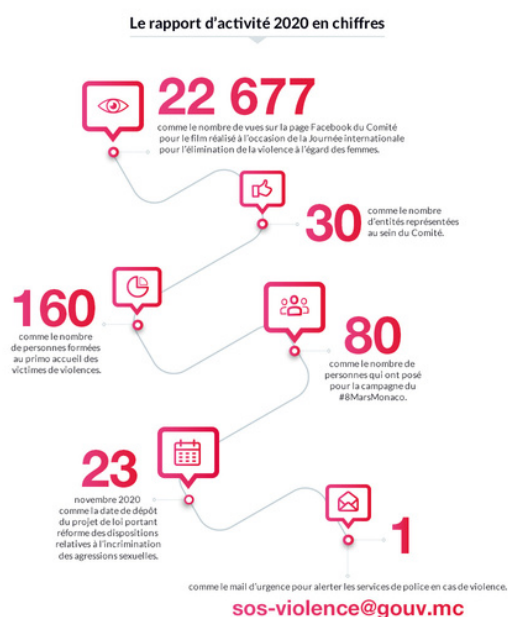
Mon objectif premier est de fédérer toutes les énergies et que le Comité soit une plateforme d'échanges pour faire avancer les droits des femmes.

Le challenge est aussi de mobiliser la société dans son ensemble et pas seulement les femmes.

La présence des associations est un atout précieux. En effet depuis la création du Comité, l'UFM assiste aux réunions et nous travaillons en parfaite synergie.

C'est notamment le cas cette année avec les Journées du Patrimoine dont la thématique est « Femmes et patrimoine », un sujet que nous ne pouvions pas ne pas traiter !

Tout à fait, nous nous retrouvons, avec un plaisir non dissimulé, autour de projets à la fois différents et complémentaires pour cette 1ère journée du Matrimoine !



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES : 1ÈRE JOURNÉE DU MATRIMOINE

DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES

1^{ère} JOURNÉE
DU MATRIMOINE

**FEMMES
& PATRIMOINE**

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2021

**26^e JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**

journeepatrimoinemonaco.com



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO



www.gouv.mc

L'INVISIBILITÉ DES FEMMES

L'invisibilité des femmes : Kesako ?

L'invisibilité des femmes consiste à "simplement" les effacer, les faire disparaître d'un processus, les oublier ...

Un petit exemple ?

Tout le monde peut citer des compositeurs de musique classique comme Bach, Beethoven, Mozart, etc.

Combien pouvez-vous citer de compositrices ?

Et pourtant, il y en a des dizaines ...

Un autre exemple ?

Les noms des rues. Depuis 2014, la proportion de voies parisiennes a doublé. Il est, aujourd'hui, de 12%. Pour l'ensemble de la France, il est de 2%.

A Monaco, aujourd'hui, si on excepte les noms de Princesses et de Saintes. Il n'y a aucun nom de femmes issues de la Société Civile

Dans cette perspective, l'UFM a demandé un rdv à Monsieur le Maire. Il a reçu la Présidente le 8 mars 2021. Ce jour-là, elle lui a remis, un courrier pour demander deux noms de rues pour des femmes. Un pour Anne-Marie Campora (à ce jour, seule femme élue Maire) et un pour Marie Blanc (épouse de François Blanc et qui a considérablement œuvré pour la Principauté en particulier au niveau culturel).

Début août, un communiqué de presse de la Mairie annonce trois futures rues et places qui porteront des noms de femmes : la Princesse Louise-Hyppolite, seule princesse régnante, Anne-Marie Campora et Joséphine Baker. Malheureusement, l'UFM a été oubliée du processus et n'a pas été citée.

Nous avons fait parvenir le 4 août des communiqués de presse à Monaco Matin, la Gazette de Monaco et l'Observateur de Monaco. Pour le moment, nous n'avons pas de retour.

L'UFM SOUHAITE RENDRE VISIBLE LES FEMMES

**La 1ère Journée du Matrimoine
est une merveilleuse opportunité**

**POUR CETTE OCCASION,
L'UFM ORGANISE UNE EXPOSITION**

Notre objectif est de dévoiler toutes les femmes, et elles sont nombreuses, qui œuvrent dans le domaine de la culture. Pour cela, nous avons établi une liste de personnes avec l'aide et le concours de **Madame Françoise Gamerdinger**, Directeur des Affaires Culturelles mais aussi de **Monsieur Thomas Fouilleron**, Directeur des Archives et Bibliothèques du Palais Princier.

Nous avons contacté toutes ces dames. A chacune, nous avons demandé une photo, une de leurs œuvres quand c'était possible et une brève biographie.

Nous remercions également le **Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes** pour sa participation financière à l'organisation de cet événement.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses

EXPOSITION

"LES FEMMES MONÉGASQUES SQUATTENT LE PATRIMOINE"

DU DIMANCHE 26 SEPTEMBRE AU SAMEDI 2 OCTOBRE 2021 DE 15H À 20H



1 MONÉGASQUE SUR 2 EST 1 FEMME



**Et pourtant, elles sont invisibles ...
L'UFM vous propose de lever le
voile sur ces personnalités à la fois
méconnues et hors du commun**

26, QUAI JEAN-CHARLES REY - 98000 MONACO



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

EXPOSITION JOURNÉE DU PATRIMOINE

du dimanche 26 septembre au samedi 2 octobre

de 15 heures à 20 heures

au siège social de l'association

Entrée libre - sans inscription

DÉJEUNER D'AUTOMNE

Le samedi 16 octobre à partir de 12h30

Café de Paris

Prix de revient du repas seul pour l'Association : 90,00 €/personne

Participation demandée aux adhérentes 30,00 €

Participation demandée aux invités des adhérentes 60,00 €

Inscriptions : les mardis 28 septembre et 5 octobre de 15h à 18 heures

au siège social de l'association



Bien entendu, il faudra respecter les conditions sanitaires.

MESSE EN SOUVENIR DES DÉFUNTS

Le jeudi 4 novembre à 18 heures

à la Chapelle de la Miséricorde, Place de la Mairie

Entrée libre - sans inscription

TOUS ENSEMBLE CONTRE LE HARCELEMENT

En association avec l'AVIP et Action Innocence,
avec les artistes bénévoles de la Compagnie Florestan
et avec le soutien du Comité des Droits des Femmes,

nous vous proposons une représentation écrite spécialement pour cet événement, suivie
d'une table ronde et d'un quizz interactif

Le Samedi 13 novembre à 20h30

au Théâtre des Variétés

Entrée libre en fonction des places disponibles et dans le respect des contraintes sanitaires

RÉPÉTITION À L'OPÉRA

Nombre limité à 25 places

Nous vous communiquerons les modalités d'inscription par la presse et notre page Facebook.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le samedi 11 décembre à 14h30 à la Casa di Soci

Si les conditions sanitaires nous le permettent. Nous vous tiendrons informées des modalités
de l'A.G. par un courrier que vous recevrez dans le courant du mois de novembre

GOÛTER DE NOËL

Le samedi 11 décembre à la Casa di Soci

En fonction des contraintes sanitaires, nous organiserons soit un goûter, soit un panier de Noël.

RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

PERMANENCES

Tous les mardis de 15 heures à 18 heures :
accueil des adhérentes au siège social de l'association

RENDEZ-VOUS À LA DEMANDE

Vous avez un problème, vous avez besoin d'aide ou simplement d'une écoute. Vous n'êtes pas seule ! Nous sommes là pour vous.

N'hésitez pas à nous contacter au **92.05.95.05**
ou à l'adresse **contact@ufm.mc**

AIDE ADMINISTRATIVE ET INFORMATIQUE

Nous pouvons vous aider pour vos démarches administratives en ligne ou pour vous apprendre à utiliser un ordinateur ou un smartphone

N'hésitez pas à passer nous voir pendant **nos permanences**
ou à nous contacter au **92.05.95.05**

GROUPES DE TRAVAIL

Lundi 11 octobre de 18h30 à 20h00

Mardi 23 novembre de 18h30 à 20h00

au siège social de l'association

Les adhérentes intéressées peuvent se faire connaître :
en nous écrivant à l'adresse **contact@ufm.mc**,
ou au **92.05.95.05**

ou en passant nous voir.

Nous vous communiquerons les sujets étudiés.

Limité à 25 personnes par séance.

COURS DE CHANT

Janine vous propose des cours de chant gratuits

Les adhérentes intéressées peuvent se faire connaître :
en nous écrivant à l'adresse **contact@ufm.mc**,
ou au **92.05.95.05**

ou en passant nous voir.

APRÈS-MIDIS RÉCRÉATIFS

Nous vous proposons de passer de bons moments
et nous vous offrons les rafraichissements (thé, café, eau, ...).

LOTO BINGO

Jeudi 7 octobre de 15h à 18h

Jeudi 11 novembre de 15h à 18h

Jeudi 2 décembre de 15h à 18h

au siège social de l'association

JEUX DE CARTES (BELOTE, TAROTS, ...)

Jeudi 21 octobre de 15h à 18h

Jeudi 25 novembre de 15h à 18h

Jeudi 16 décembre de 15 h à 18 h

au siège social de l'association

PORTRAIT D'UNE ADHÉRENTE : JANINE PEZZUOLI



Chère Janine, je vous remercie tout d'abord du fond du cœur d'avoir accepté d'être interviewée pour le Curdelin car il s'agit de la première fois pour une adhérente.

Je voudrais également souligner votre immense générosité et votre gentillesse car vous souhaitez proposer gratuitement des cours de chant pour nos adhérentes.

Tout à fait, je propose de venir une ou deux fois par semaine pendant 2 ou 3 heures pour que les adhérentes puissent pleinement profiter du plaisir de chanter. Nous débiterons par 30 minutes de techniques professionnelles que j'ai apprises auprès de chanteur comme Placido Domingo ou Luciano Pavarotti. Chacun de ces grands professionnels m'a donné une méthode, la sienne. Par exemple, Placido Domingo m'a appris comment respirer en chantant. J'ai également eu la chance de pouvoir travailler ma technique avec Madame Del Monaco, l'épouse du ténor Mario Del Monaco.

Ce qui transparaît en vous écoutant, c'est votre goût pour l'apprentissage

Tout à fait, j'ai eu l'immense chance d'être formée par les plus grands. Chanter est déjà en soi un immense bonheur que je voudrais pouvoir partager avec les adhérentes mais transmettre ces techniques est également une grande source de joie.

Est-ce que cette technique est valable pour tout le monde ?

Malheureusement, elle ne peut pas s'appliquer aux personnes qui chantent faux.

Et vos cours concernent exclusivement le chant lyrique ?

Non, pas du tout, chacune pourra chanter ce qu'elle souhaite.

Comment êtes-vous arrivée à la Musique ?

À l'école des Moneghetti, j'avais 8 ans. Nous avions des cours de chant une fois par semaine. Cet enseignant cherchait des enfants pour faire les enfants dans Carmen. Il a fait une petite audition pour laquelle j'ai été retenue avec deux autres camarades. Cette première répétition a été un bonheur. Je suis rentrée à la maison et j'ai expliqué à ma maman que ce que je voulais faire c'était de chanter sur une scène !

Avez-vous toujours été attirée par le lyrique ou également par d'autres styles musicaux comme la variété ?

J'ai eu l'opportunité de faire de la variété mais ma maman avait refusé car, à l'époque, ce style musical n'était pas considéré comme compatible avec l'éducation d'une jeune fille de bonne famille.

En revanche, votre maman vous a aidée à perfectionner votre technique pour le lyrique ?

Tout à fait, à l'époque, j'étais mariée et j'avais mes deux fils qui étaient des enfants. Ma maman les gardait pour que je puisse aller prendre mes cours de chant après mon travail.

Votre passion pour la musique s'exprime également à travers des instruments de musique ?

Oui, j'ai également fait de la batterie pour travailler le sens du rythme. Mais le chant était ma passion.

Janine me parle également des bénéfices de ce travail sur la respiration pour permettre de se détendre, de se relaxer.

PORTAIT D'UNE ADHÉRENTE : JANINE PEZZUOLI

Son enthousiasme et sa passion se ressentent dans chacun de ses mots. Elle m'explique qu'elle a l'impression de voler quand elle chante.

Il me semble que votre parcours ne se limite pas au chant ?

J'ai été décoratrice en céramique. J'ai fait ce travail à partir de 16 ans afin de me permettre de gagner une petite indépendance financière et afin de soulager ma maman qui élevait seule ses enfants après le décès de mon papa. J'y suis restée 9 ans.

Puis, j'ai été vendeuse dans une boutique de sport. Mais, je continuais à aller à l'Académie de Musique tous les soirs car ma passion a toujours été le chant.

A 18 ans, j'ai passé une audition à l'Opéra mais j'avais trop le trac et je n'étais pas encore prête.

Puis, j'ai passé une nouvelle audition à 27/28 ans dans des conditions compliquées car je souffrais, à ce moment-là, d'une coqueluche. Cette fois-ci, j'ai été retenue et c'était le début du bonheur. J'ai pu chanter ainsi jusqu'à ma retraite que j'ai prise vers mes 60/65 ans.

Ce qui est merveilleux pour l'observatrice que je suis, c'est de voir comment Janine est transcendée à chaque fois qu'elle parle de musique et de chant, son regard s'illumine, ses yeux pétillent, son bonheur, non seulement se voit mais se ressent.

Elle évoque, à mots couverts, des moments plus difficiles, comme tout le monde peut en vivre, avec une rare pudeur. Là, son visage devient grave mais très vite, elle repart sur la musique et, à nouveau, elle s'illumine. Définitivement, le chant est sa vie, sa passion, son bonheur, sa joie.

Janine me parle, ensuite, de ses activités bénévoles.

Avec mon association, *Si on chantait*, jusqu'au confinement, j'ai fait des spectacles pour *Saint Vincent de Paul*, pour *Jeune J'écoute*, pour le *Lycée Albert 1er*, pour les *Enfants du Malawi*. Etc.

Elle donne également des cours de chant.

Est-ce le même bonheur de chanter ou d'enseigner ?

Le bonheur de chanter est irremplaçable, c'est un bonheur immense. L'important c'est de chanter avec le cœur, avec l'âme, de donner du sens aux paroles. Un double bonheur, celui procuré par le chant en lui-même et de savoir que l'on donne du plaisir à l'autre est, également, une source de bonheur.

Enseigner demande d'autres qualités et j'aime aussi donner, transmettre ce que je sais faire.

Merci Janine pour ce beau moment de partage en votre compagnie.



È CIACIARRADE D'A SCIÀ RUGNA

U.F.M

Scià RUGNA. Quelle bonne surprise. Comment allez-vous ?

SCIÀ RUGNA

Ufa ! Che carù ! Se non, tütu vâ ben... me portu d'üncantu.

U.F.M

Mais dites-moi, j'ai rêvé où je vous ai vue au cocktail à la Maison de France ?

SCIÀ RUGNA

Ma sci, gh'eru ! Per primu, chël'afari m'â ün pocu stüpia perchê.... cun stu Covid... ma, cuma fâ giâ ün belu mumëntu che se vedëmu pa, che famu ren ... gh'ê ren che se passa... alura, me sun pensâ... perchê non !

U.F.M

Et alors, qu'est-ce que vous en avez pensé ?

SCIÀ RUGNA

Savî, de fati...era pa mâ ! E meme, pôsciu ve dî che era prun simpàticu ! Savëvu pa che aiçî, da nui, gh'erun tüt'achêle artiste munegasche cine de talenti e cun obre stüpende. E pœi, m'â prun piejiu partîcipâ a l'atelié Gallimard... era amüsante e üninteressante de se fâ de « sent bon » ! Ma, u ciû belu era... u buffet ! Magnificu ! Da se sperlecâ i di !

U.F.M

Du coup, vous passerez nous voir pour l'exposition au siège social ?

SCIÀ RUGNA

N'acidente ! Turna ün'espusiçiu !

U.F.M

C'est exceptionnel, c'est l'Institut du Patrimoine qui nous a proposé de participer à la 1ère Journée du Matrimoine alors nous avons accepté avec un grand plaisir surtout pour parler des femmes, c'est à la fois un plaisir et un honneur.

SCIÀ RUGNA

Ah, se è cuscî... prun ben ! Gh'avî propi de bele idee... m'apieje tüt'ailò d'ailî ! Ün qantu a i numi d'i nostri carrugi, sun ben d'acordi cun vui ! Ma, dijeme ün pocu... qandu è che purëmu se n'andâ a girundurâ tüte ünseme e se fâ ün belu pastu ?

U.F.M

On reprend nos activités dès le mois d'octobre avec notre traditionnel déjeuner d'automne.

SCIÀ RUGNA

Ben ! Speru che sarà bon !

U.F.M

J'ai vu le menu et je pense que ça va être bien sympathique. Mais faites attention, il faudra avoir le pass sanitaire pour pouvoir venir.

SCIÀ RUGNA

Fâ ün belu peçu che sun stâ vaçinâ e gh'ò sempre u papê ünt'u sacu, alura...

U.F.M.

On va aussi reprendre le loto bingo et même faire des après-midis à jouer aux cartes. Vous jouez à la contrée ?

SCIÀ RUGNA

Bela cosa ! Perchè... è ura de ride ün pocu e de se passâ de bon tempu ! Tê, per l'ucasiun, ve farò u me famusu pastissun cun ciculata.

U.F.M.

J'ai vu que vous vous étiez inscrite pour apprendre à faire des mails et à utiliser un ordinateur ?

SCIÀ RUGNA

Eh ben...çe che vuri... fò piyâ u mundu cuma vegne e gh'avê ë idee d'u so tempu ! Cuscî, serò capace d'andâ sci'u vostru situ Internet... e fâ a crîtica ! E sci, cuma se dije... ünt'a vita cuma ün arte, cadün deve fâ a so'parte !!!

U.F.M.

Aie, je tremble ... si ça ne vous plaît pas, nous n'avons pas fini de vous entendre !

SCIÀ RUGNA

Ma non, sun pa üna marria lenga, min ! Ve dirò sulu çe che devî scangiâ...puntu e basta.

U.F.M.

Espérons alors.

SCIÀ RUGNA

Bon ! Fiya, ciaciarramu ciaciarramu... ma, fò che me ne vaghe perchê... sî pa vui ch'andê a me fâ a supa, n'ê ! Alê ! A se revêde...

U.F.M.

On se retrouve très vite chère Scià Rugna